

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**



La Municipalité de Saint-Imier vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019. Que cette nouvelle année vous permette d'atteindre vos objectifs, en vous offrant des perspectives inédites !

Horaires de fin d'année à la Municipalité  
**Bibliothèque régionale ouverte durant les Fêtes**

**En raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 21 décembre, à 16h00, au jeudi 3 janvier, à 08h00. La bibliothèque régionale, par contre, restera ouverte.**

Il sera ainsi possible de fréquenter la bibliothèque durant les deux semaines des relâches, soit le jeudi et le vendredi. Les 27 et 28 décembre ainsi que les 3 et 4 janvier, l'horaire d'ouverture sera le suivant: de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00.

Habituellement ouverte le premier samedi du mois, elle ne le sera exceptionnellement pas le 5 janvier 2019. Le rythme normal reprendra à partir du mercredi 9 janvier 2019.

La ludothèque, elle, cessera temporairement ses activités le vendredi 21 décembre à 18h00. Ces dernières reprendront également le mercredi 9 janvier, selon l'horaire habituel.

## **Le Conseil municipal a siégé à 43 reprises**

Le Musée de Saint-Imier est fermé actuellement, en raison de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Les membres de l'Exécutif imérien ont pour leur part tenu leur 43<sup>ème</sup> et dernière séance de l'année et de la législature ce mardi 18 décembre. Une pause sera également observée durant les Fêtes de fin d'année. Les délibérations de l'Exécutif dans sa nouvelle composition reprendront le 15 janvier prochain.

Le Conseil municipal souhaite de belles Fêtes et une très bonne année 2018 à toutes et à tous.

## **90 ans au service de la commune**

Cinq personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2018 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Daniel Riva (Bâtiments et infrastructures sportives) est au service de la commune depuis trois décennies.

Les autres membres du personnel affichent 15 années de collaboration. Il s'agit de Stéphanie Oprea (Musée), Marjorie Tornare (Services techniques et des finances), Fernando Dos Santo Marques (Equipement) et Gerolamo Pepe (Bâtiments et infrastructures sportives).

## **Ramassage des déchets durant les Fêtes**

**Les Fêtes de fin d'année bouleverseront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. Ainsi, pour les ordures ménagères, les tournées du lundi et du mardi seront déplacées au jeudi. Celles des déchets verts, soit le jeudi, seront supprimées.**

De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour les deux périodes de Noël et Nouvel An:

- Ordures ménagères: les tournées des 24 et 25 décembre sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu le jeudi 27 décembre.
- Déchets verts: la tournée du jeudi 27 décembre est supprimée; elle n'est pas remplacée.
- Ordures ménagères: les tournées des 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu le jeudi 3 janvier.
- Déchets verts: la tournée du jeudi 3 janvier est également supprimée et non remplacée.

La première tournée de l'année 2019 pour les déchets compostables aura lieu le jeudi 10 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire à partir du 4 avril 2019.

Pour mémoire, les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le jour même de la collecte avant 07h00. Il n'est pas possible de les déposer la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacun de l'attention portée à ces changements temporaires.

(cm)

Saint-Imier, le 19 décembre 2018